



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 139 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 2 mai 2019

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 2 mai 2019

• (1200)

[Français]

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Bienvenue, tout le monde. Nous commençons la deuxième heure de notre réunion, qui se tient de façon publique.

Ce matin, nous avons l'honneur de recevoir la nouvelle ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, l'honorable Marie-Claude Bibeau.

Madame Bibeau, je vous félicite pour votre nouveau poste de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Nous avons également le plaisir de recevoir Mme Annette Gibbons, sous-ministre déléguée du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, ainsi que Mme France Pégeot, première vice-présidente de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Bienvenue à toutes.

Nous allons commencer par vous, madame la ministre. Vous avez 10 minutes pour faire vos remarques d'ouverture.

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Traduction]

Je suis vraiment heureuse d'avoir l'occasion de vous rencontrer pour la première fois.

Comme vous le savez, depuis que j'ai endossé la responsabilité du portefeuille d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le 1^{er} mars, mes semaines ont été très chargées. J'ai plongé dans ce nouveau rôle avec beaucoup d'enthousiasme. Je croyais avoir le meilleur emploi en tant que ministre du Développement international, mais je dois admettre que j'aime aussi beaucoup Agriculture et Agroalimentaire.

Votre savoir-faire à tous me sera évidemment précieux. Je tiens à vous remercier de l'important travail que vous faites. Je sais que vous vous penchez sur les enjeux qui comptent pour l'industrie — les changements climatiques, les barrières non tarifaires au commerce et une politique alimentaire pour le Canada, pour n'en nommer que quelques-uns.

Ce matin, j'ai le plaisir de vous présenter quelques-unes des grandes priorités du ministère et de l'ensemble du gouvernement.

Le gouvernement nourrit de grandes ambitions pour le commerce agricole canadien. Combinés, nos accords commerciaux confèrent aux agriculteurs canadiens un avantage concurrentiel dans 60 % de l'économie mondiale. Le Canada est le seul pays du G7 à avoir des accords commerciaux avec tous les autres pays membres.

Le gouvernement a pour priorité absolue de retrouver le plein accès au marché pour nos exportations de graines de canola vers la Chine. Entretiens, nous nous assurons que les producteurs canadiens reçoivent l'aide dont ils ont besoin. L'industrie a très

clairement indiqué que les agriculteurs auront besoin d'une aide supplémentaire cette année pour gérer leurs problèmes de liquidités. C'est pourquoi, hier, le ministre de la Diversification du commerce international et moi avons annoncé que le gouvernement fédéral modifiera le règlement d'application de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole afin d'augmenter les plafonds des prêts au titre du Programme de paiements anticipés.

Les modifications réglementaires changeront les plafonds des prêts octroyés dans le cadre du Programme de paiements anticipés, pour l'année de programme 2019, comme suit: pour tous les produits agricoles, les avances disponibles seront de 1 million de dollars au lieu de 400 000 \$, et la première tranche de 100 000 \$ de ces prêts restera sans intérêt pour tous les produits, sauf le canola. Pour le canola en particulier, la première tranche sans intérêt pourra atteindre un total de 500 000 \$. Ces mesures donneront aux producteurs la marge de manœuvre dont ils ont besoin pour gérer leurs liquidités. Nous avons aussi reporté la date limite d'inscription au programme Agri-stabilité de deux mois, sans pénalité, soit du 30 avril au 2 juillet 2019.

Ces mesures témoignent de l'engagement des gouvernements fédéral et provinciaux à travailler ensemble pour répondre aux besoins des agriculteurs et de l'industrie. Notre groupe de travail avec l'industrie et les provinces se réunit chaque semaine — il s'est d'ailleurs réuni aujourd'hui encore —, et travaille à trouver des moyens d'appuyer le secteur, notamment par la diversification du commerce vers de nouveaux marchés.

[Français]

Notre groupe de travail sur le canola se réunit chaque semaine pour discuter des différentes façons d'appuyer le secteur, y compris par la diversification du commerce vers de nouveaux marchés.

Nous diversifions nos échanges commerciaux au moyen d'accords comme le PTPGP, qui éliminera les droits de douane sur les produits du canola exportés au Japon. Déjà, les exportations de bœuf canadien au Japon ont doublé dans les deux premiers mois de 2019, par rapport à la même période l'année passée, et les exportations de porc canadien dans ce pays ont augmenté de près de 14 %.

La semaine prochaine, je participerai à la rencontre des ministres de l'Agriculture du G20, au Japon. Je profiterai de l'occasion pour rencontrer des leaders de l'industrie japonaise et des représentants de plusieurs pays pour promouvoir le commerce agricole du Canada.

Nous avons bon espoir de voir ces chiffres augmenter, parce que de plus en plus de Canadiens saisiront les possibilités qui s'offrent à eux grâce au PTPGP et à l'accord de libre-échange avec l'Europe.

Parallèlement, nous prenons des mesures pour protéger l'industrie canadienne du porc contre la peste porcine africaine et pour éviter l'introduction de cette maladie au Canada.

Les exportations représentent 70 % des ventes des producteurs de porc canadiens. Nous investissons de façon à renforcer les contrôles frontaliers et l'inspection des importations d'aliments pour animaux.

Sur la scène internationale, le Canada fait figure de chef de file à l'égard de la peste porcine africaine. Mardi, j'ai pris la parole à un forum international à ce sujet, que nous avons organisé en partenariat avec les États-Unis et auquel ont participé 25 pays, incluant l'Union européenne.

La stratégie commerciale du Canada est solide et équilibrée. Toutefois, nous savons que nos accords commerciaux ont des répercussions sur les producteurs soumis à la gestion de l'offre, soit les producteurs de produits laitiers, de volaille et d'œufs.

• (1205)

C'est pourquoi le budget de 2019 propose d'investir 3,9 milliards de dollars pour compenser les pertes de revenus découlant du PTPGP et de l'accord de libre-échange avec l'Europe, de même que pour protéger les producteurs contre toute baisse de valeur de leurs quotas.

Depuis mon arrivée en poste, je multiplie les rencontres avec les producteurs, les transformateurs et leurs représentants. J'ai aussi assisté à la première réunion du groupe de travail stratégique pour l'industrie laitière. Notre objectif commun est d'assurer la viabilité et la compétitivité à long terme des producteurs canadiens de produits laitiers, de volaille et d'œufs.

Le lancement d'une politique alimentaire pour le Canada est une autre de nos grandes priorités.

La semaine dernière, j'ai eu une excellente discussion sur la politique alimentaire avec certains intervenants clés lors du Symposium sur la sécurité alimentaire, à Toronto.

Le budget de 2019 prévoit un investissement de 134,4 millions de dollars à l'appui de la politique alimentaire, qui sera la première au Canada. La politique propose une vision ambitieuse qui vise à garantir à toutes les personnes habitant au Canada l'accès à une quantité suffisante d'aliments sains, nutritifs et diversifiés sur le plan culturel. Elle tend vers un système alimentaire canadien robuste, souple et novateur qui préserve l'environnement et qui soutient l'économie.

L'avenir est prometteur pour l'industrie canadienne de l'agriculture et de l'agroalimentaire. La demande d'aliments canadiens ne cesse d'augmenter, et le Canada dispose des avantages concurrentiels nécessaires pour répondre à cette demande de façon durable.

Je me réjouis à la perspective de collaborer avec vous et tous les intervenants afin de contribuer à la croissance, à l'innovation et à la prospérité du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Merci.

Le président: Merci, madame la ministre.

Nous allons maintenant ouvrir la discussion et passer aux questions.

Monsieur Berthold, vous avez la parole pour six minutes.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bienvenue, madame Bibeau. Je vous félicite pour votre nomination au poste de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. J'ose espérer qu'après quelques semaines, vous allez dire que le meilleur poste que vous ayez occupé est celui de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et non celui de ministre du Développement international. Présentement, l'agriculture est un secteur absolument fantastique.

Madame la ministre, nous sommes contents que vous soyez ici. Cela fait presque six mois que nous n'avons pas reçu le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Vous comprendrez que nous avons beaucoup de questions à poser et qu'une heure ne sera pas suffisante. Je vais donc me concentrer sur certains points, notamment la crise du canola, comme vous vous en doutez.

Il aura fallu trois demandes de réunion d'urgence, neuf demandes de débat d'urgence à la Chambre, les interventions des producteurs et des premiers ministres provinciaux, ainsi que l'intervention du chef de l'opposition officielle pour que le premier ministre comprenne enfin l'urgence d'intervenir dans la crise du canola, ce qu'il a fait lundi en haussant les limites des prêts accordés dans le cadre du Programme de paiements anticipés.

Quel était le ton de la dernière conversation que vous avez eue, à titre de ministre, avec les autorités chinoises en vue de trouver une solution à la crise actuelle?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur Berthold, je me permets de commencer en vous disant que le dossier du canola est arrivé le premier mardi de mon entrée en poste. Depuis le premier jour, c'est un dossier prioritaire pour moi ainsi que pour notre gouvernement.

M. Luc Berthold: Depuis ce temps, avez-vous parlé de la crise du canola avec les autorités chinoises?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: J'ai envoyé une lettre à mon homologue et j'ai reçu une réponse. Ce qui se fait sur une base journalistique...

• (1210)

M. Luc Berthold: Quelle a été cette réponse, madame Bibeau?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: La réponse est que nous devons continuer les discussions.

Nous avons des discussions...

M. Luc Berthold: Donc, vous n'avez pas reçu d'acceptation.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: ... sur une base journalistique avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

M. Luc Berthold: Personnellement, vous n'avez pas eu d'acceptation ou de discussions avec les autorités chinoises au sujet de la crise actuelle du canola.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je n'ai pas eu de discussions.

M. Luc Berthold: Êtes-vous prête à prendre l'avion aujourd'hui pour rencontrer les autorités chinoises en vue de régler cette crise?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Absolument.

M. Luc Berthold: Qu'est-ce qui vous empêche de le faire? Allez-vous le faire? Comment allez-vous vous y prendre? Pourquoi n'êtes-vous pas déjà en train de réserver vos billets d'avion pour aller en Chine afin de régler la crise?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: C'est voir la situation de façon un peu simpliste, monsieur Berthold. Il y a un comité de travail et je travaille de très près avec mes collègues du gouvernement.

M. Luc Berthold: Vouloir régler une crise n'est pas simpliste, madame la ministre. Ce que veulent les producteurs...

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Votre solution est assez simpliste, monsieur Berthold.

M. Luc Berthold: ... c'est que vous les aidez, madame Bibeau.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Si vous me laissez répondre, cela me fera plaisir de le faire.

Je travaille en étroite collaboration avec mes homologues des provinces, les dirigeants de l'industrie et les représentants des fermiers. Nous avons formé un groupe de travail, et c'est ensemble que nous évaluons toutes les options sur la table et les meilleures façons d'intervenir.

M. Luc Berthold: Donc, parlons-en.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: La décision de notre comité n'est pas de tenir une rencontre politique à ce moment-ci.

M. Luc Berthold: Parlons-en, madame Bibeau. Un nombre croissant d'experts, de ministres provinciaux de l'Agriculture et de premiers ministres provinciaux demandent au Canada d'être plus ferme à l'égard de la Chine. Ils pensent que le fait de ne pas démontrer une position forte à la Chine ne fait qu'empirer la situation. On l'a vu ce matin, étant donné ce qui arrive dans l'industrie du porc. Toutes ces hésitations ne font qu'amplifier la crise.

Tous ces gens qui pensent que la solution doit aussi venir du côté politique sont-ils dans l'erreur?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Nous avons un comité qui représente très bien, je crois, l'industrie et les principaux intervenants dans le dossier. De plus, nous avons une stratégie d'action et nous la suivons. Au Canada, nous nous distinguons notamment par le fait que nous entretenons des relations de commerce international basées...

M. Luc Berthold: Mais il y a...

L'hon. Marie-Claude Bibeau: ... sur l'ordre du commerce international.

M. Luc Berthold: Justement, madame la ministre, cela ne semble malheureusement pas fonctionner. Cela fait maintenant deux mois qu'il y a des pertes. Le Conseil canadien du canola estime que, pour les producteurs de canola canadiens, les pertes peuvent représenter jusqu'à 1 milliard de dollars. On ne sent pas, de la part de votre gouvernement, une urgence de régler cette crise. Vous parlez de rencontres en comité, de consultations et de règles de droit, mais est-ce que quelqu'un au gouvernement a au moins pris la peine d'appeler l'ambassadeur chinois, qui est ici au Canada, pour tenter d'amorcer des discussions diplomatiques?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Il y a eu des discussions à divers niveaux.

M. Luc Berthold: Avec l'ambassadeur chinois?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Comme vous le savez, c'est la ministre Freeland qui est responsable des relations diplomatiques. En tant que ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, j'ai pour priorité de défendre la production...

M. Luc Berthold: Est-ce que quelqu'un, au gouvernement...

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Oui, monsieur?

M. Luc Berthold: ... a parlé à l'ambassadeur chinois de la crise du canola?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Il y a eu des discussions à divers niveaux. Je ne suis pas en mesure de vous confirmer exactement de quel il s'agit ni quand cela a eu lieu, mais ce que je vous dis...

M. Luc Berthold: Donc, dans votre groupe de travail, vous ne vous dites pas ce que font l'un et l'autre. Le ministre de la Diversification du commerce international et la ministre des Affaires étrangères font des choses, mais la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, qui est responsable de la production, des

producteurs et des marchés, n'en est pas au courant. Elle ne sait pas ce que fait Mme Freeland.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Oui.

M. Luc Berthold: Elle ne sait pas à qui parle Mme Freeland.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Monsieur Berthold, je collabore très bien avec Mme Freeland. Vous avez demandé à la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de se présenter devant vous. Je vous dis que mon...

M. Luc Berthold: Nous avons aussi demandé à Mme Freeland de comparaître devant nous. Croyez-vous qu'elle devrait le faire?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: C'est la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire qui est devant vous. Je vous dis que mon mandat est de défendre nos producteurs et nos produits canadiens. C'est ce que je fais. J'ai l'obligation de défendre la qualité de notre canola canadien, et je le fais avec toute la détermination du monde.

M. Luc Berthold: Croyez-vous aux affirmations de la Chine?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: J'ai aussi l'obligation de défendre la robustesse de notre système d'inspection. C'est en effet un enjeu fondamental, et nos fermiers le comprennent très bien.

M. Luc Berthold: Croyez-vous aux affirmations de la Chine concernant la qualité du canola canadien?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je demande qu'on me fournisse des preuves. Je n'en ai toujours pas reçu. On a fait une inspection de cette cargaison de canola, avant et après, et on n'a trouvé aucune preuve qu'elle ne respectait pas les exigences des Chinois.

M. Luc Berthold: Donc...

Le président: Merci, monsieur Berthold.

M. Luc Berthold: C'est dommage.

Le président: Monsieur Longfield, vous avez la parole pour six minutes.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci et bienvenue à notre comité.

Nous poursuivons notre discussion sur le canola, et je sais que bientôt, vous allez recevoir une lettre que nous transmettons par l'intermédiaire du président en vue de discuter de certains enjeux dont nous parlons ce matin. Je vais donc en rester là à ce sujet. Votre réponse sera attendue, et nous sommes très impatients de savoir ce qu'il adviendra.

La politique alimentaire m'intéresse aussi beaucoup. Nous avons mené une étude approfondie qui aurait pu être un grand succès à Guelph. Nous avons reçu des enseignants qui utilisaient notre étude dans les salles de classe. Certains sont venus me voir avec des exemplaires écornés et couverts de notes. Ce qu'ils me disent maintenant à Guelph, c'est qu'ils ont un budget de 134 millions de dollars, et ils veulent savoir quand le rapport sera publié. Est-ce que vous avez un échéancier pour la politique alimentaire, de sorte que nous puissions poursuivre les discussions à Guelph?

● (1215)

L'hon. Marie-Claude Bibeau: J'aimerais bien pouvoir lancer la politique alimentaire avant l'été. Je travaille vraiment fort à cela, et je suis très fière de la politique alimentaire. J'ai eu la chance de participer à une table ronde avec diverses industries du secteur agricole de Guelph, la semaine passée.

M. Lloyd Longfield: En effet, oui. J'étais ailleurs.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: C'était très intéressant. En ce qui concerne la politique alimentaire, il y a divers éléments, comme vous le savez, notamment l'accès. Je vais présumer que vous avez lu le budget en entier.

M. Lloyd Longfield: Oui.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je peux profiter de cette occasion pour parler un peu de la partie qui vise à promouvoir la production du Canada.

Je crois que c'est très important. Je ne veux pas que cela se limite à une stratégie de commercialisation; je veux qu'on mette beaucoup l'accent sur les efforts pour stimuler la fierté et la confiance des Canadiens concernant notre agriculture canadienne. C'est une question qui me tient à cœur.

M. Lloyd Longfield: Très bien. J'ai parlé aux représentants du groupe Friends of the Guelph Public Library, la semaine dernière, et même eux parlaient de sécurité alimentaire. Ils m'ont demandé de leur faire un exposé sur la sécurité alimentaire, et j'ai dit que cela faisait partie de nos discussions sur la politique alimentaire. La ville de Guelph a soumis sa candidature au Défi des villes intelligentes, et il s'agit d'instaurer une économie alimentaire circulaire visant à réduire le gaspillage alimentaire.

Pourriez-vous nous parler du gaspillage alimentaire par rapport aux changements climatiques ou par rapport au budget?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Oui. La façon dont se fera le déploiement de la composante touchant le gaspillage alimentaire est liée à ce que vous venez de dire, car nous voulons mettre les gens au défi de trouver des idées vraiment novatrices que nous pourrions ultérieurement appliquer à plus grande échelle. Cela pourrait être intéressant pour votre équipe.

M. Lloyd Longfield: Oui.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: La semaine dernière, toujours dans la même région, j'ai eu la chance de participer à un symposium sur la sécurité alimentaire. J'ai réalisé que c'était très diversifié, dans le sens que nous avons en un seul endroit des représentants de très grandes entreprises de transformation, d'ONG et de banques alimentaires, ainsi que des agriculteurs. On m'a dit que ce réseau, qui continue de travailler ensemble, a vu le jour avec la consultation sur la politique alimentaire. Je pense que c'est très prometteur.

M. Lloyd Longfield: Oui. Étant donné que nous n'avons jamais eu de politique alimentaire, cela suscite des discussions. Nous ne pensions même pas inclure la santé mentale, et nous travaillons à achever un rapport sur la santé mentale qui sera suivi d'une collaboration avec Santé Canada. C'est un autre cas où il y a des compétences provinciales et territoriales, ainsi que des compétences fédérales.

Est-ce que vous pourriez nous parler de la façon dont vous travaillez avec les provinces et les territoires afin d'essayer de coordonner ces efforts?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je comprends l'importance de cela, et comme vous le savez, mon secrétaire parlementaire prend ce dossier très au sérieux et me parle de cette question. Hier, j'ai trouvé important d'inclure cela quand il est question des producteurs de canola.

Vous avez raison. Nous devons travailler en collaboration avec les provinces, puisqu'elles sont responsables de la santé publique. Le travail se poursuit.

L'autre chose pour laquelle nous allons devoir travailler avec les provinces, c'est le programme d'alimentation dans les écoles. Ce n'est

pas lié à la santé mentale, mais ces deux sujets feront partie de la conversation qu'il faudra avoir avec les provinces.

M. Lloyd Longfield: En effet, la nourriture est liée à tout. C'est social.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: C'est bien vrai.

M. Lloyd Longfield: C'est environnemental. C'est économique. Les élèves ont besoin de soutien. Malheureusement, en Ontario, les choses vont dans la mauvaise direction en ce moment. Nous espérons pouvoir offrir un soutien. Je sais que le Club Rotary local a pris le relais afin d'aider à nourrir les enfants avant qu'ils entrent à l'école.

Je vais maintenant changer de sujet et passer à la question de la peste porcine africaine. Vous avez mentionné dans votre déclaration liminaire la tenue d'un forum international et le travail qui s'y fait. Nous avons une importante usine de transformation à Guelph, et nous avons également les Aliments Maple Leaf, à Guelph. Ces deux entreprises se préoccupent de la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et des façons de veiller à ce que nous ne soyons pas infectés comme la Chine. On croirait que ce serait un débouché en Chine étant donné que la perte de cette protéine atteint 40 % de ses stocks.

Est-ce que cela nous offre une occasion d'augmenter nos exportations?

• (1220)

L'hon. Marie-Claude Bibeau: J'espère vraiment que cela deviendra un débouché, et c'est bien possible, du moment que nous sommes extrêmement prudents et que nous adoptons de nouvelles mesures pour nous protéger.

Nous avons eu le forum, cette semaine, et je travaille également en étroite collaboration avec mon homologue, le secrétaire Perdue, sur cette question, car c'est vraiment le continent qui passe en premier. Je prends cela très au sérieux. La première chose que nous avons faite a été d'investir afin d'avoir plus de chiens détecteurs et d'augmenter la vérification à laquelle nous soumettons les aliments pour les animaux.

M. Lloyd Longfield: Oui, en effet.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Ce sont les choses que nous avons déjà faites.

M. Lloyd Longfield: Excellent.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je fais du zonage et de la compartimentalisation un élément prioritaire de la réunion que j'aurai avec mes homologues provinciaux en juillet. Les discussions se sont déjà amorcées à l'intérieur du Canada ainsi qu'avec notre voisin, car je crois qu'il est aussi un élément important de ce que nous devons faire pour nous protéger.

[Français]

Le président: Merci, madame la ministre.

Je dois passer au prochain interlocuteur.

Je cède la parole à M. MacGregor pour six minutes.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Madame la ministre Bibeau, bienvenue au Comité. Je suis ravi de vous voir.

Vous vous souvenez peut-être que je faisais partie du Comité du commerce international quand vous avez comparu le 2 avril. Nous avons eu, à ce moment-là, une discussion sur la délégation que vous vouliez envoyer en Chine. J'ai manqué la première partie de votre interaction avec M. Berthold, mais vous avez indiqué, le 2 avril, que vous aviez envoyé une lettre et que vous espériez y déléguer le président de l'ACIA.

Pendant combien de temps accepterez-vous d'attendre avant de considérer comme étant une insulte pour le Canada le refus de la Chine de nous rencontrer et son incapacité de fournir des données scientifiques supplémentaires? Je vous sais gré des mesures de soutien que vous avez accordées à nos agriculteurs, mais nous ne semblons pas du tout nous approcher d'une résolution des problèmes avec la Chine. Pendant combien de temps encore êtes-vous prête à accepter qu'ils nous ignorent avant de prendre d'autres mesures ou d'envisager d'autres options?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Nous avons diverses options, et nous avons des conversations très transparentes avec nos partenaires du groupe de travail. Nous devons tenir compte des avantages comparatifs: qui nous sommes en tant que Canadiens, notre façon de faire des affaires en tant que Canadiens, la taille de nos diverses industries par rapport au commerce avec la Chine. Ce n'est pas une question facile.

Il est important que nous fassions bien attention de ne pas amplifier...

M. Alistair MacGregor: En même temps, nous devons manifester notre mécontentement quand quelqu'un comme le président de l'ACIA ne peut toujours pas se rendre en Chine. Ce n'est pas une fonction bureaucratique négligeable de notre gouvernement.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Non, et je suis d'accord avec vous, mais c'est très délicat. Nous soupesons les sensibilités différentes de chaque élément. Chacun de nous travaille et s'efforce de faire avancer ce qu'il peut de son côté. J'ai déjà dit quel était mon rôle. La ministre Freeland a son rôle, et le ministre Carr aussi.

Je ne peux pas fournir de réponse claire à votre question. Ce n'est pas faute de vouloir le faire. C'est parce que je n'ai pas la réponse. Je n'ai pas de date, et si je dis que d'ici le 10 mai, vous savez...

M. Alistair MacGregor: J'ai d'autres questions, et mon temps est limité. C'est quelque chose que je voulais tout simplement savoir. Je vais suivre...

L'hon. Marie-Claude Bibeau: D'accord. J'aimerais pouvoir répondre plus clairement, mais...

M. Alistair MacGregor: Au nom de tous les agriculteurs, j'espère simplement que le gouvernement porte attention à ce qu'ils font.

L'autre question dont je veux vous parler est celle des contingents tarifaires. Je crois qu'on peut affirmer que nos secteurs soumis à la gestion de l'offre ne se sont pas sentis bien-aimés, dernièrement, avec nos contrôles à l'importation qui sont compromis, ainsi qu'avec la perte de parts de marché. Cependant, quand je parle avec nos transformateurs, en particulier concernant...

• (1225)

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Est-ce que vous pourriez me donner des précisions?

M. Alistair MacGregor: Il est question de nos contingents tarifaires.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Oui, j'écoute toujours ce qui se dit, mais vous parlez de la gestion de l'offre, comme les œufs et la volaille?

M. Alistair MacGregor: Je parlais de la gestion de l'offre initialement, mais je m'intéresse à ce qui préoccupe nos transformateurs.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: D'accord.

M. Alistair MacGregor: En ce qui concerne nos contingents tarifaires, vous permettez, avec l'Union européenne, qu'une part de 55 % soit accordée aux détaillants et seulement 45 % aux transformateurs laitiers. Nos transformateurs laitiers créent des emplois bien rémunérés dans les collectivités rurales comme la vôtre, partout au Canada. Je veux simplement savoir pourquoi vous n'accordez pas des contingents tarifaires plus élevés à nos transformateurs. Pourquoi donnez-vous cela aux détaillants, qui ont d'autres sources stables de revenus, alors que nos transformateurs sont en mesure de comprendre le marché, de comprendre les types de fromages qui sont populaires et de comprendre comment nous pouvons les importer d'une manière contrôlée qui ne va pas compromettre nos industries nationales?

Pouvez-vous donner au Comité l'assurance que vous allez accorder à nos transformateurs canadiens une plus grande part des contingents tarifaires?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Comme vous le savez, c'est en fait le ministre Carr qui est responsable de cela. Ce que je sais...

M. Alistair MacGregor: Mais vous le côtoyez, et c'est également votre dossier.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Oui. Ce que je sais, et je vais commencer par l'entente de partenariat...

M. Alistair MacGregor: Oui. Je sais que c'est une proportion de 80 contre 20, mais je parle du contexte européen et des contingents tarifaires supérieurs que vous accordez aux détaillants par rapport à nos transformateurs.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je suis au courant, mais je ne peux pas vous dire si nous allons modifier les contingents tarifaires.

M. Alistair MacGregor: Si nos détaillants importent des fromages qui sont déjà faciles d'accès au Canada, vous allez par conséquent importer des fromages à pâte dure qui compromettent nos industries nationales. Est-ce qu'il ne serait pas sensé d'augmenter les contingents tarifaires de nos transformateurs nationaux, qui ont une compréhension approfondie du marché local? Je veux simplement avoir l'assurance que vous êtes au courant de ce problème et que vous allez le régler.

Nos fournisseurs nationaux, nos transformateurs, ont déjà assez souffert à cause de ces accords commerciaux. Vous pouvez certainement leur donner un petit quelque chose avec les contingents tarifaires.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je peux vous assurer que je suis au courant et que je comprends, et que ma priorité, concernant les secteurs soumis à la gestion de l'offre, en ce moment, est de mettre en œuvre ce que nous avons promis dans le budget.

M. Alistair MacGregor: Merci.

J'ai une dernière question rapide concernant le règlement sur le transport des animaux. Nos expéditeurs ont indiqué qu'ils sont très préoccupés par le nouveau règlement qui est entré en vigueur. Ils nous ont dit avoir un taux de sécurité du transport de 99,6 %. Quel genre de travaux scientifiques votre ministère a-t-il utilisé en guise de référence pour prendre le nouveau règlement?

Nos transporteurs craignent que cela mène en fait à une diminution de la sécurité des animaux du fait qu'ils seront déchargés plus souvent.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: J'ai entendu cela, mais je vais laisser ma collègue de l'ACIA répondre, puisque vous parlez des travaux scientifiques.

Le président: Veuillez répondre brièvement, je vous prie.

Mme France Pégeot (première vice-présidente, Agence canadienne d'inspection des aliments): Merci beaucoup.

En gros, nous avons tenu beaucoup de consultations avec divers membres de l'industrie. Nous avons examiné toutes les données scientifiques disponibles dans ce domaine. Nous avons examiné les normes internationales, et le règlement que nous avons pris représente en fait la meilleure option possible à la lumière de toutes les données scientifiques que nous avons sous la main.

M. Alistair MacGregor: Est-ce que vous pourriez fournir cela au comité — le raisonnement derrière le règlement?

Mme France Pégeot: Oui.

M. Alistair MacGregor: Merci.

[Français]

Le président: Nous passons maintenant à Mme Nassif pour six minutes.

Mme Eva Nassif (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bienvenue, madame la ministre. Merci d'être parmi nous.

Vous avez récemment annoncé des compensations pour nos producteurs soumis à la gestion de l'offre. Pouvez-vous nous parler de ces annonces et de ces investissements visant à aider nos agriculteurs?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Absolument.

Comme vous le savez, il s'agit d'un dossier que je suivais de près avec le secrétaire parlementaire avant mon arrivée en poste.

Le montant de 3,9 milliards de dollars annoncé dans le budget inclut 1,5 million de dollars pour un programme d'assurance en cas de diminution de la valeur des quotas. De plus, il y a 2,4 milliards de dollars en compensations pour les producteurs soumis à la gestion de l'offre, c'est-à-dire les producteurs de lait, mais aussi les producteurs de volaille et d'œufs. De cette somme, 250 millions de dollars ont déjà été donnés sous forme d'appui aux projets d'investissement pour les producteurs laitiers. Maintenant, je dois vraiment analyser et mettre en œuvre la distribution du reste du montant, soit 2,15 milliards de dollars, en compensations à tous les producteurs de lait, de volaille et d'œufs. Si tout va bien, cela devrait se faire au cours des deux prochains mois; c'est vraiment mon objectif.

Notre engagement est toujours aussi ferme à l'égard des transformateurs, mais nous n'étions pas en mesure de mettre un montant dans le budget au moment où il a été dévoilé, car il restait des discussions à tenir avec les transformateurs.

J'ai très bien entendu le message des producteurs laitiers: ils demandent des compensations directes et équitables, donc proportionnelles à leurs quotas. C'est un message qui est vraiment très clair pour moi.

Depuis, j'ai eu quelques discussions entre autres avec Pierre Lampron, qui est le président des Producteurs laitiers du Canada, et aussi avec Mathieu Frigon, qui est le président de l'Association des transformateurs laitiers du Canada. Il est important pour moi de vraiment comprendre les avantages et les inconvénients des différentes options possibles.

Les prochaines étapes seront de rencontrer le Cabinet pour convenir de la meilleure option et, ensuite, de me présenter devant le Conseil du Trésor pour mettre en œuvre les mécanismes financiers qui me permettront de distribuer les compensations.

• (1230)

Mme Eva Nassif: J'ai une autre question et c'est à propos des femmes.

Madame la ministre, je ne sais pas si vous le savez, mais je fais aussi partie du Comité permanent de la condition féminine. Beaucoup de fermières ou de femmes travaillant dans la gestion des fermes viennent témoigner à ce comité. Souvent, leurs efforts ne sont pas reconnus à la leur juste valeur.

Qu'est-ce que le gouvernement fait présentement pour aider ces femmes à prendre leur place dans le secteur agricole?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: C'est un sujet qui m'intéresse beaucoup. J'ai lancé la Politique d'aide internationale féministe du Canada, alors j'étais déjà dans cet axe. Je suis surprise d'être la première femme au Canada à occuper le poste de ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Nous savons tous à quel point les femmes sont engagées dans les fermes familiales, mais nous constatons qu'elles sont peu représentées autour des tables de décision.

Le premier exemple que je peux vous donner est le groupe de travail du secteur laitier. Il y a eu un groupe de travail au sujet des compensations, et il y a maintenant un groupe de travail sur la vision d'avenir pour les diverses industries soumises à la gestion de l'offre. J'ai eu l'occasion de participer à la première rencontre avec les représentants du secteur laitier. C'est un peu un défi que je lance aux producteurs: je leur demande que, à travers le cheminement qu'ils feront pour définir la vision pour le secteur laitier, ils s'assurent que les femmes et les jeunes seront bien entendus. C'est aussi pour eux, pour ces jeunes, que nous travaillons.

Quand je voyage, j'essaie de tenir des tables rondes avec des femmes en agriculture. Il s'agit souvent de mères de famille, d'épouses ou de filles de producteurs laitiers qui deviennent propriétaires de fermes. J'entends de ces jeunes femmes un message qui est évidemment le même que pour les femmes en politique: la question de la famille est un enjeu majeur et on y pense à deux fois avant de prendre des responsabilités loin de la maison. La culture est aussi un enjeu majeur.

Je considère que c'est un de mes rôles, comme femme ministre, de pousser nos partenaires à trouver des moyens pour avoir une plus grande représentation des femmes et des jeunes aux tables de décision.

Mme Eva Nassif: Madame la ministre, allez-vous entreprendre des mesures afin d'aider les jeunes femmes entrepreneures à prendre la relève dans le secteur agricole? Est-ce qu'il y a une aide financière quelconque pour les femmes et les jeunes?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Oui. Il y a ce qu'on appelle le programme Agri-diversité, qui vise à aider à la diversité sous toutes ses formes.

Peut-être que Mme Gibbons veut ajouter de l'information au sujet d'un autre programme que je connais moins bien.

Mme Annette Gibbons (sous-ministre déléguée, ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Le nom en français de ce programme m'échappe.

[Traduction]

Mme Eva Nassif: Il va vous revenir.

Mme Annette Gibbons: C'est Financement agricole Canada.

[Français]

Il y a eu une annonce, au moins de mars, au sujet d'un programme de prêt pour les femmes productrices.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Oui. C'est moi qui en ai fait l'annonce, en plus. J'ai eu un trou de mémoire.

Il est question de 500 millions de dollars pour aider les femmes entrepreneures à avoir accès à des prêts, mais aussi à du mentorat et à de l'aide au développement des compétences. Ce ne sont pas seulement des prêts. Nous voulons aussi créer tout un environnement pour les accompagner et les aider à développer leurs compétences.

Mme Eva Nassif: Qu'y a-t-il pour les jeunes?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Pour les jeunes, il y a le programme Agri-diversité, entre autres.

Ce matin, j'ai rencontré les 4-H du Canada, cette organisation de jeunes qui développe le leadership.

Mme Annette Gibbons: Nous finançons les 4-H du Canada aussi pour élaborer des projets et continuer en ce sens.

Mme Eva Nassif: Merci, madame la ministre.

Le président: Merci, madame Nassif.

Je cède maintenant la parole à M. Breton pour six minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. La discussion est très intéressante.

J'aimerais parler d'un élément qui me préoccupe beaucoup ainsi que bon nombre d'agriculteurs et de producteurs agricoles. Il y en a plusieurs chez nous, comme vous le savez, puisque nos circonscriptions sont voisines. Il s'agit de l'innovation sur les fermes.

Comme nous le savons, nos producteurs agricoles ne sont pas seulement des producteurs agricoles; ce sont des entrepreneurs qui gèrent des PME. Ils veulent innover, ils veulent être encore plus productifs, et c'est extrêmement important. C'est d'autant plus important aujourd'hui, dans le contexte où la main-d'œuvre est de plus en plus rare. Ils doivent donc moderniser leurs installations. On veut des produits de qualité, mais en quantité suffisante. Nos produits sont recherchés non seulement ici, au Canada, mais partout dans le monde. La demande est très grandissante.

Notre gouvernement a fait différentes choses au cours des dernières années. J'aimerais connaître votre perspective à ce sujet. Que fait notre gouvernement pour aider ces entreprises extrêmement importantes qui veulent se moderniser davantage?

•(1235)

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Quand je suis arrivée au ministère, cela a été une révélation pour moi, premièrement, de voir à quel point le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire s'occupait beaucoup de commerce international, mais également de constater qu'il était énormément lié aux sciences et à l'innovation. Nous appuyons vraiment ces secteurs de diverses façons.

Il me vient en tête un programme administré par mon collègue le ministre Bains: il s'agit du Fonds stratégique pour l'innovation. Dans ce fonds, qui couvre un large éventail de secteurs, il y a 100 millions de dollars réservés au secteur agricole.

Sauf erreur, au Québec, c'est administré par Développement économique Canada pour les régions du Québec, ou DEC.

Mme Annette Gibbons: C'est administré par Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: C'est exact. C'est administré par nos agences de développement régional. Au Québec, on parle toujours de DEC.

Il y a donc un montant de 100 millions de dollars visant à développer ou appuyer les entreprises innovantes du secteur de l'agriculture. C'est vraiment pour elles une belle possibilité dont il faut parler.

M. Pierre Breton: C'est donc une enveloppe qui provient du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, mais qui est administrée et gérée par Développement économique Canada. C'est ce que je comprends.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Madame Gibbons, voudriez-vous préciser?

Mme Annette Gibbons: Ce programme ne reçoit pas d'argent de notre ministère. Cela vient du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique.

M. Pierre Breton: Très bien.

Mme Annette Gibbons: Pour notre part, nous avons un autre programme, Agri-innovation, qui finance l'innovation sous diverses formes. Cela peut s'adresser autant aux producteurs qu'aux compagnies qui transforment les produits agricoles.

Le ministère fait aussi beaucoup de recherche en sciences en partenariat avec les universités et l'industrie. Nous visons toujours l'innovation dans les méthodes agricoles.

Il y a donc beaucoup de choses à cet égard.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Souvent, les projets que je vois récemment — j'en ai annoncé quelques-uns, notamment dans le cadre d'Agri-innovation — sont axés sur l'innovation en matière environnementale, entre autres sur la diminution des gaz à effet de serre. Cette question est au cœur des critères d'admissibilité.

Il est fascinant de voir à quel point non seulement les transformateurs, mais également les producteurs et les fermiers utilisent des méthodes de plus en plus sophistiquées qui sont meilleures pour l'environnement.

M. Pierre Breton: C'est impressionnant. Je nous encourage à poursuivre nos investissements en innovation chez nos producteurs agricoles. C'est extrêmement important. Surtout, ces entrepreneurs en sont très reconnaissants.

J'ai une autre question, qui a été abordée en partie tout à l'heure par ma collègue Eva Nassif. Elle porte sur la relève agricole. On a parlé de la relève chez les femmes et de diversité. Il existe vraiment des programmes extraordinaires.

Concernant la relève, il y a des jeunes qui souhaitent devenir propriétaire d'une ferme, que ce soit celle de leurs parents, d'un autre membre de la famille ou de personnes auxquelles ils ne sont pas apparentés. Cependant, les terres coûtent cher. Évidemment, ce n'est pas facile de convaincre ces jeunes de venir travailler comme propriétaire de ferme.

Qu'a fait notre gouvernement dans ce dossier? Quelle est votre perspective en ce qui a trait aux jeunes agriculteurs, à la relève?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: La question des transferts intergénérationnels est un enjeu qui me préoccupe beaucoup depuis le début. En tant que députée, c'est quelque chose que j'entends régulièrement sur le terrain.

Je sais que Financement agricole Canada travaille sur le dossier et réfléchit à différentes options. Il y a aussi du travail qui doit être fait par les provinces. Je pense, par exemple, à l'accès à la terre. Il y a une responsabilité qui relève des gouvernements provinciaux également. Donc, nous pourrions avoir cette réflexion avec eux.

C'est quelque chose qui est sur mon écran radar. Nous avons certains partenaires qui sont en train d'évaluer cela. J'ai demandé quelques études, mais je ne suis pas en mesure, actuellement, de vous donner des exemples concrets ou des engagements très précis. Cela dit, c'est assurément quelque chose qui me préoccupe.

M. Pierre Breton: Merci beaucoup.

● (1240)

Le président: Merci, monsieur Breton.

Je donne maintenant la parole à M. Berthold et à M. Dreeshen pour six minutes.

Je crois que c'est vous qui allez commencer, monsieur Berthold.

M. Luc Berthold: Merci, monsieur le président.

J'aimerais demander le consentement unanime des membres du Comité pour pouvoir parler de la lettre que M. Longfield a mentionnée tout à l'heure et que nous nous apprêtons à envoyer à la ministre. Cette lettre a été préparée à huis clos. Si tout le monde est d'accord, je pourrais parler du contenu de cette lettre.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: La ministre ne l'a même pas encore vue.

[Français]

M. Luc Berthold: Vous comprendrez qu'il y a quelque chose, dans la lettre, que les membres libéraux du Comité... D'ailleurs, j'aimerais faire remarquer qu'ils n'ont pas beaucoup parlé de canola, aujourd'hui.

Madame la ministre, croyez-vous que les restrictions sur le canola soient motivées par des considérations politiques, oui ou non?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je ne peux pas répondre par oui ou non.

M. Luc Berthold: Croyez-vous que le Canada devrait nommer un ambassadeur en Chine? Croyez-vous que cela pourrait aider à résoudre la crise, oui ou non?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Si vous voulez jouer à ce jeu, monsieur Berthold, vous n'obtiendrez pas beaucoup de réponses.

M. Luc Berthold: Je constate donc que vous refusez de répondre.

Merci beaucoup.

Je vais laisser M. Dreeshen continuer.

[Traduction]

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup.

Madame la ministre, vous avez dit avoir écrit à votre homologue chinois et ne pas avoir reçu de réponse. Nous avons une situation où des tarifs sont maintenant imposés sur les légumineuses en Inde. J'aimerais vraiment savoir si nous aurons des réponses ou pas. Nous avons aussi des problèmes liés à des barrières commerciales non tarifaires sur le blé dur en Italie. C'est intéressant... à savoir si vous allez avoir des réponses ou pas. Quand nous traitons avec un pays

comme la Chine et qu'ils voient le peu que nous faisons pour tous les autres problèmes des agriculteurs canadiens, cela devrait vous dire pourquoi les agriculteurs sont si préoccupés et si fâchés.

Quand on se pose une question, par exemple à savoir si nous allons avoir un ambassadeur en Chine qui sait vraiment ce qui se passe... Nous vivons un moment tellement critique. Il y a bien des ambassadeurs que nous pourrions déplacer pour nous assurer que cela se produit. C'est une question très grave.

Comme vous l'avez dit, on parle aussi d'aller vers d'autres pays, par exemple le Japon. Savez-vous quelle est la capacité de concassage pour le Japon? Parce que les gens pourraient croire, en raison de cette discussion, qu'il y a un autre marché possible pour le canola. Est-ce qu'ils n'ont pas déjà atteint la capacité maximale? Cela signifie que ce canola doit aller quelque part.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Il y avait plusieurs questions dans votre question.

Je sais que nous avons divers problèmes par rapport à la Chine, un problème avec le blé dur en Italie, et avec les légumineuses en Inde. Je crois que nous ne devrions pas tout envisager dans la même optique, car il y a des raisons diverses aux difficultés que nous avons. Dans certains cas, le pays veut donner la priorité à sa propre culture. Dans un autre cas, c'est peut-être plutôt un mouvement citoyen. Ce sur quoi nous voulons vraiment insister — et nous faisons des pressions sur différentes tribunes internationales et multilatérales —, c'est une règle de commerce international. Nous faisons des pressions en ce sens parce que...

M. Earl Dreeshen: Vous parlez donc d'une décision fondée sur la science...

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Tout à fait.

M. Earl Dreeshen: ... mais nous savons aussi — parce que nous avons entendu tous les acteurs liés à cela — qu'il n'y a aucune raison fondée sur la science pour expliquer que notre canola n'est pas accepté. Vous avez indiqué tout à l'heure que vous ne pouviez pas répondre, mais d'autres personnes répondent à votre place. Ces personnes s'assurent que nous comprenons que c'est un enjeu politique. Je crois qu'il est vraiment important que ce soit reconnu.

Nous avons d'autres enjeux d'ordre politique, et je regarde le temps aujourd'hui en espérant qu'il sera possible, la prochaine fois que vous venez, que nous en discutons. Vous avez parlé d'une politique alimentaire pour le Canada, et vous avez indiqué que vous étiez allée à Toronto pour réunir un groupe de personnes afin d'en discuter. J'estime que votre politique alimentaire devrait être rendue publique, et que vous devriez parler avec les producteurs d'aliments...

● (1245)

L'hon. Marie-Claude Bibeau: C'est ce que nous faisons.

M. Earl Dreeshen: ... plutôt que de ne tenir compte que des nouvelles tendances et de la prochaine approche commerciale axée sur le marché que diverses sociétés vont adopter. Allez parler aux producteurs. C'est ce qu'il faut faire, et je suis content d'apprendre que c'est quelque chose que vous envisagez.

Le ministre de l'Agriculture du Manitoba a parlé d'un nouveau plan d'aide et a laissé entendre que cela ne remplace pas le commerce, quand nous parlons du Programme de paiements anticipés. Il se peut que les gens interprètent mal cela. Tout ce que vous faites, c'est leur donner l'occasion d'emprunter plus d'argent. Votre banque sait qu'il s'agit d'un privilège sur les cultures que vous avez, et c'est déjà perdu, car si vous cultivez du canola, c'était 10,50 \$ le boisseau il y a deux mois environ, et c'est maintenant 9,50 \$. Si nous ne pouvons rien faire pour aider les marchés, comment allez-vous rembourser cet argent?

Je crois que les sommes recueillies sont importantes. Pour de tels montants, vous devez probablement avoir une exploitation d'au moins 6 000 acres avant de pouvoir arriver près des maximums qui sont là. Est-ce que vous envisagez d'autres choses que vous pourriez faire dans l'intervalle pour nous aider avec cette crise? Je parle précisément de discussions avec les Chinois.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je serai prête à répondre à toutes vos questions d'aujourd'hui quand j'aurai les réponses. Premièrement, je tiens à préciser que nous parlons avec les agriculteurs. Le groupe de travail est très important. Nous parlons directement avec des agriculteurs, mais également avec leurs représentants officiels. Nous progressons vers une solution à la crise que nous avons avec la Chine.

Je comprends ce que vous avez dit à propos du Programme de paiements anticipés: c'est un prêt. L'objectif de ce programme est de faciliter la vie des agriculteurs en leur procurant les liquidités qui leur permettront d'obtenir le meilleur prix au meilleur moment. C'est ce que le premier ministre de la Saskatchewan nous a demandé — je vous donne simplement un exemple — ainsi que le groupe de travail.

Nous suivons la situation. Nous faisons ce que nous croyons être la meilleure chose à faire au bon moment. Notre grande priorité est de rouvrir le marché de la Chine, et nous prenons toutes les mesures que nous pensons les meilleures pour trouver une solution à cela.

Le président: Merci, madame la ministre. Je vais devoir donner la chance à d'autres personnes de poser des questions. Je sais qu'il y a beaucoup de matériel dans cela, et il est à espérer que vous aurez encore l'occasion d'y répondre.

Monsieur Peschisolido, vous avez six minutes.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, bienvenue à notre comité. C'est votre première visite, mais je suis sûr qu'il y en aura beaucoup d'autres.

Comme vous le savez, en Colombie-Britannique, nous avons une résurgence de l'agriculture. Nous avons de nombreux jeunes agriculteurs qui sont attirés par la terre. Il existe une excellente organisation appelée la Table pancanadienne de la relève agricole, et sa présence est très forte en Colombie-Britannique.

Pouvez-vous parler un peu de ce que vous ou le gouvernement faites pour encourager les gens à se lancer en agriculture, et nous parler un peu des jeunes agriculteurs et de la façon dont nous interagissons avec eux?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Nous interagissons avec eux de diverses façons. Comme j'ai eu la chance de le dire, il est très important pour moi d'inclure la nouvelle génération.

Nous voyons qu'ils ont hâte d'acquérir des terres et des fermes. C'est vraiment tout un défi, car nos fermes valent maintenant... Vous savez que c'est beaucoup d'argent. Nous devons mieux les soutenir et faciliter le transfert intergénérationnel.

Il est important d'avoir aussi la nouvelle génération à la table de décision. En tant que première femme à la tête du ministère, je vois cela comme une responsabilité personnelle, de travailler avec les diverses associations afin de veiller à ce qu'elles y pensent sérieusement et prennent des mesures concrètes pour s'assurer d'avoir une plus grande diversité au sein de leurs conseils.

Nous avons divers programmes pour les soutenir, comme le programme Agri-diversité. Certains programmes ciblent la nouvelle génération et les groupes les moins représentés dans le domaine.

• (1250)

M. Joe Peschisolido: Madame la ministre vous avez parlé de diversité dans le secteur agricole. En Colombie-Britannique, comme vous le savez, nous avons un secteur agricole traditionnel dynamique, mais aussi un secteur des produits biologiques très dynamiques.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Oui.

M. Joe Peschisolido: Dans mon coin de pays, Steveston—Richmond Est, nous avons les deux.

Pouvez-vous nous parler un peu de ce que le gouvernement fait pour encourager l'agriculture biologique?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Voulez-vous un exemple concret? C'est vraiment un secteur qui présente énormément d'intérêt. Je pense que quand nous allons mettre en œuvre la politique alimentaire et faire particulièrement la promotion des produits canadiens, il y aura quelque chose de très intéressant à faire avec eux.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

Mme Annette Gibbons: Je dirai seulement que nous avons en ce moment des groupes de travail pour les divers secteurs agricoles, et qu'il y a un groupe de travail pour l'agriculture biologique — nous appelons ces groupes de travail les tables rondes sur les chaînes de valeur. C'est pour nous une occasion de vraiment bien comprendre les enjeux et de pouvoir répondre à leurs priorités au moyen de nos divers programmes. Je dirais que cela couvre vraiment tout.

M. Joe Peschisolido: Oui.

M. Longfield a parlé précédemment de la situation tragique concernant la peste porcine africaine. En Colombie-Britannique, comme vous le savez, nous avons une industrie porcine vigoureuse, mais elle a disparu. En Colombie-Britannique, il n'y a pas d'abattoirs pour les produits destinés à l'exportation. Étant donné la proximité géographique de l'Asie — la Chine, la Corée, le Japon — par rapport à la Colombie-Britannique, croyez-vous qu'il serait possible de rétablir l'industrie porcine et peut-être établir une industrie porcine biologique?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: C'est lié dans une grande mesure au leadership de l'industrie et à la région particulière. J'espère toujours que nous aurons cela.

Vous venez de parler des tables rondes sur les chaînes de valeur. Cela me fait penser à l'importance d'avoir plus de transformateurs au Canada. Je pense que nous exportons trop de produits crus. Nous devrions travailler à cela et investir dans la transformation. Ce serait évidemment bon pour l'économie, mais cela faciliterait aussi notre commerce, car quand le produit a été transformé ou traité, je crois qu'il est plus facile à exporter du point de vue des règles phytosanitaires.

Mme France Pégeot: Je ne suis pas sûre que ce soit plus facile, mais nous sommes là pour eux aussi.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Oui.

M. Joe Peschisolido: Comme pays, le Canada a des accords commerciaux avec des secteurs très importants dans le monde, avec l'Europe. Nous venons de finaliser un accord commercial, le Partenariat transpacifique. Je ne sais plus trop comment nous l'appelons maintenant. Pouvez-vous nous parler un peu de vos plans concernant la diversification du commerce, tant à destination de l'Asie que de l'Europe?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Très certainement. Le ministre Carr serait évidemment plus éloquent, mais je peux dire que la signature du partenariat et de l'accord avec l'Europe nous ouvre des portes, en particulier parce que nous sommes parmi les six premiers à avoir signé le partenariat. Nous devons vraiment tirer parti de cela.

Je sais que le ministre Carr va diriger une mission commerciale prochainement, et pendant que je serai au Japon pour le G20, je vais en profiter pour me faire accompagner par certains des dirigeants de l'industrie et pour avoir des réunions afin d'ouvrir des portes. J'ai aussi proposé de communiquer avec les contacts que j'avais dans mon ancien emploi, étant donné que j'ai beaucoup voyagé dans certains des pays qui pourraient être intéressants pour nos exportations canadiennes. Nous nous penchons là-dessus.

[Français]

Le président: Merci, madame la ministre.

[Traduction]

Monsieur Shipley, c'est à vous pour cinq minutes.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci beaucoup de votre présence, madame la ministre.

Le canola, le 4 mars — c'est il y a deux mois que l'avis est arrivé et que les attestations ont été retirées. Vous avez dit que vous explorez de nombreux nouveaux marchés et que vous avez des réunions toutes les semaines. Est-ce tout?

• (1255)

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je vous demande pardon. Pourriez-vous...?

M. Bev Shipley: Ce qui me préoccupe, madame la ministre, c'est que cela est arrivé il y a deux mois. Il a fallu au Comité trois essais avant de pouvoir avoir des témoins. À la Chambre des communes, nous avons demandé plusieurs fois un débat d'urgence, ce qui nous a été refusé, parce que ce n'est pas une priorité pour le gouvernement.

Vous avez écrit une lettre à votre homologue. Combien de fois avez-vous pris le téléphone pour lui parler?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: C'est une priorité depuis le premier jour. Vous avez attendu six semaines pour poser une question pendant la période des questions.

M. Bev Shipley: Revenons en arrière.

M. Lloyd Longfield: Vous faisiez de l'obstruction.

M. Bev Shipley: Je fais de l'obstruction...?

M. Lloyd Longfield: Vous étiez à la Chambre des communes.

Mr. Bev Shipley: Combien de conversations avez-vous eues avec votre homologue? Vous avez écrit une lettre, mais combien de conversations avez-vous eues avec cette homologue?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je vous ai déjà dit que je n'ai pas parlé avec lui.

M. Bev Shipley: Pourquoi?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je n'ai pas eu la chance d'avoir une conversation avec lui.

M. Bev Shipley: Je crois que c'est ce qui est frustrant, madame la ministre.

Je sais que ce portefeuille est nouveau pour vous, mais bien honnêtement, nous avons une crise dans l'industrie agricole. On vous a demandé pourquoi nous n'avons pas d'ambassadeur. Il y a eu...

Le président: Monsieur Shipley, on dirait que nous avons un vote. Je ne sais pas si nous voulons...

Une voix: Il n'y a pas de vote.

Le président: Il n'y a pas de vote? D'accord. La lumière a clignoté quelques fois, alors c'était peut-être une fausse alarme.

Vous pouvez continuer, monsieur Shipley. Je suis désolé.

M. Bev Shipley: Merci.

J'ai demandé où nous en étions pour le remplacement de l'ambassadeur. Il n'y a pas eu vraiment de réponse. J'imagine que ce n'est pas votre portefeuille, mais vous êtes au Cabinet.

La prochaine chose que je veux savoir, c'est si vous avez porté cela en appel devant l'OMC.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Nous avons un chargé d'affaires très expérimenté, et nous discutons au quotidien avec les Chinois concernant la situation du canola. Nous avons décidé de ne pas amorcer de processus auprès de l'OMC, car nous ne croyons pas que c'est le bon moment de le faire.

M. Bev Shipley: Quand sera le bon moment d'après vous?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Nous suivons la situation, nous demandons conseil et nous y réfléchissons avec le groupe de travail également, parce que nous accordons de l'importance aux idées de nos partenaires.

M. Bev Shipley: Le problème, madame la ministre, c'est que quand nous avons demandé de contribuer... Je ne sais pas si vous êtes au courant, mais c'est le temps de planter le canola en ce moment. Nous avons demandé de l'aide avant cela. Vous avez fait votre annonce relative au Programme de paiements anticipés le 1^{er} mai. Il n'y a eu aucune indication du gouvernement ou du premier ministre en réponse à la question de savoir où vous en étiez avec le remplacement de l'ambassadeur, qui serait notre porte-parole et notre vendeur pour le Canada.

Personne ne nous a parlé de l'option d'un appel à l'OMC. Je me demande qui se trouve en ce moment à la table pour appuyer nos agriculteurs. Nous entendons de belles paroles, mais on dirait qu'il ne se passe rien.

Nous essayons de voir des signes qui montreraient à nos producteurs qu'il se passe quelque chose. Nous pouvons bien offrir ces programmes — et je ne leur enlève rien, car ils sont facultatifs et les agriculteurs peuvent s'en prévaloir ou pas, ce qui est bon —, mais ce qui importe le plus... Vous avez parlé précédemment des marchés. Je ne sais pas où ils sont. Vous n'en avez pas dit plus. Vous n'en avez pas dit plus sur l'OMC ou l'ambassadeur, alors que ce sont des éléments critiques.

Ce que je veux savoir, c'est quand nous pouvons nous attendre à de l'information sur ces échéanciers.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Encore une fois, vous avez choisi vos indicateurs, mais nous ne croyons pas que les indicateurs que vous avez choisis correspondent aux meilleures mesures à prendre. Je vous encourage à parler avec les personnes qui représentent vos agriculteurs, comme ceux qui font partie du groupe de travail. Je crois qu'ils vont vous dire que nous sommes là pour soutenir nos agriculteurs. Nous y étions dès le premier jour, et ils le savent.

• (1300)

M. Bev Shipley: Monsieur le président, à qui dois-je poser ces questions pour avoir des réponses?

Le président: Madame la ministre, si vous êtes d'accord, nous allons terminer notre tour par une dernière question.

Monsieur MacGregor, c'est à vous.

M. Alistair MacGregor: Merci.

J'aimerais revenir sur la question des contingents tarifaires. Vous avez dit être au courant du problème. En tant que ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, êtes-vous prête à donner un avis, devant le comité, concernant la question de savoir si nos transformateurs canadiens devraient avoir une plus grande part des

contingents tarifaires liés à l'accord commercial conclu avec l'Union européenne, étant donné que ce sont les détaillants qui en ont la plus grande partie en ce moment?

L'hon. Marie-Claude Bibeau: J'ai beaucoup plus travaillé à l'entente de partenariat qu'à l'AECG, donc non, je ne suis pas prête à vous donner une réponse claire maintenant, mais je serais ravie de vous en donner une ultérieurement.

M. Alistair MacGregor: Merci.

Le président: Merci.

C'est tout ce que nous avons.

[Français]

Je vous remercie d'avoir comparu devant nous, madame la ministre. Quand on est un acteur important sur la scène internationale, on peut s'attendre à avoir des problèmes de taille qui s'étendent à l'échelle mondiale. Nous vous souhaitons donc la meilleure des chances pour les résoudre.

[Traduction]

Merci à vous tous. La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>